

FICHE PRESSE

Jeudi 7 juillet 2022

Marseille accueille les épreuves de voile des Jeux Olympiques de Paris 2024 à la Marina olympique



mail : presse@marseille.fr
tél : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07 - portable : 06 32 28 93 71
54, rue Caissarie - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr



Marseille, site olympique des Jeux de Paris 2024

En 2024, Marseille accueillera les Jeux Olympiques de Paris 2024 : la rade de Marseille sera le théâtre des épreuves de voile des Jeux Olympiques et 10 rencontres olympiques de football auront lieu à Marseille.

Ville naturellement tournée vers la mer, Marseille bénéficie d'une rade offrant des conditions de navigation exceptionnelles. Le savoir-faire internationalement reconnu de la ville dans l'accueil et l'organisation de manifestations nautiques ont fait de la cité phocéenne et de sa Marina le site idéal pour l'accueil des épreuves olympiques.

Marseille bénéficie d'un plan d'eau unique, atout naturel reconnu par les plus grands navigateurs et régatiers comme étant l'un des meilleurs au monde. La rade de Marseille offre toutes les conditions d'un spectacle sportif de grande qualité, tout en garantissant des conditions intéressantes pour les compétiteurs.

Plus de 70 athlètes de l'équipe de France s'entraînent au quotidien sur ce plan d'eau, dans le cadre du Pôle France de Voile (installé à Marseille depuis 1996), et des Pôles Espoir de voile et de kayak que la Ville de Marseille accueille sur le Stade nautique du Roucas-Blanc. Les athlètes français ont été rejoints depuis quelques mois par de très nombreuses délégations d'équipes internationales qui s'entraînent également dans de bonnes conditions d'accueil et donnent à la Rade de Marseille un avant-goût de terrain de Jeux Olympiques.

Elle accueille ainsi **plus de 100 manifestations nautiques par an**, allant des régates locales au Tour de France à la voile à de grandes compétitions internationales.

La candidature marseillaise à l'accueil des épreuves de voile des Jeux Olympiques de Paris 2024 a bénéficié du soutien des **51 clubs nautiques affiliés à la Fédération Française de Voile et des 13 000 licenciés en voile** présents dans les Bouches-du-Rhône. L'ensemble de ces acteurs du nautisme œuvre au quotidien, au côté de la municipalité, pour que Marseille soit reconnue comme **une référence dans l'accueil et l'organisation de compétitions nautiques**, et que l'événementiel nautique constitue **un vecteur important de développement du sport pour tous et d'attractivité du territoire**.

La Marina olympique du Roucas-Blanc

La création d'une Marina olympique qui comprend la rénovation du stade nautique du Roucas Blanc (situé à l'extrémité nord des plages du Prado) est la pierre angulaire du projet olympique à Marseille, pour accueillir athlètes et spectateurs.

Le bassin du Roucas-Blanc accueille des activités nautiques depuis le 19e siècle et la base nautique actuelle a été aménagée à la fin des années 70, lors de la création du parc balnéaire du Prado. Cet équipement unique en France permettra d'accueillir tous les publics et sera **le point de départ des bateaux pendant les épreuves olympiques 2024**.

Le projet, financé par l'Etat, la Ville de Marseille, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône, et la Métropole Aix-Marseille-Provence, comprend la réalisation d'environ **7 000 m² de bâti**, la réorganisation de **17 000 m² d'espaces extérieurs** ainsi qu'un **réaménagement du bassin**.

1. L'aménagement de la Marina

Nature des travaux prévus (terrestres et maritimes)

Le projet des travaux terrestres se développe sur 2 deux sites – dits Nord et Sud – et permettra une ouverture visuelle sur la mer et la ville.

- Zone Sud : cinq nouveaux bâtiments implantés autour du bassin permettront d'accueillir, l'Ecole de Voile municipale et les services techniques, des espaces pour l'encadrement pédagogique et la sensibilisation à l'environnement ainsi que le Pôle France de Voile.
- Zone Nord : un bâtiment qui fait l'objet d'une réhabilitation.

Le projet des travaux maritimes a pour objectif de moderniser le bassin d'évolution nautique tout en protégeant la biodiversité marine.

- Création d'une digue interne au bassin, nécessaire pour protéger le plan d'eau des entrées maritimes par houle du sud et d'optimiser la surface du plan d'eau pour **le développement des activités nautiques en phase "héritage"**.

- Mise en place d'ouvrages hydrauliques, tels que les buses d'avivement, pour améliorer la qualité des eaux et leur renouvellement, accompagnés d'installations écologiques pour **favoriser la biodiversité dans le bassin**. La qualité de l'eau améliorée sera accompagnée par des installations écologiques permettant l'installation et l'accroissement de la biodiversité dans le bassin.
- Réalisation d'un quai à destination technique pour optimiser l'entretien des bateaux;
- Réalisation d'une passerelle nord assurant un cheminement continu et sécurisé entre le secteur Sud et le secteur Nord du bassin.

Aménagement de la voirie sur l'Avenue Georges Pompidou

Pour permettre une meilleure fluidité et une accessibilité priorisant l'accès piéton et vélo, **un rond-point giratoire sera aménagé** par les services de la Métropole Aix-Marseille-Provence **à l'embranchement de la Promenade Georges Pompidou et de la Rue du Commandant Rolland** comprenant une requalification de la voirie le long de la Promenade G. Pompidou jusqu'à la rue du Colonel Sérot.

Aménagement eaux pluviales/ Aménagement du réseau

Pour favoriser la qualité des eaux et la préservation de la biodiversité, le projet permettra d'améliorer **le traitement des eaux pluviales et éviter son déversement en mer**, grâce aux investissements engagés par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Pour cela seront installés :

- **un nouveau collecteur des eaux pluviales** avec rétention et récupération des macro-déchets ;
- **un avaloir** permettant de recueillir les déchets lors de fortes pluies sera installé au droit de la zone non constructible présente sur le site.

Planning des travaux

Deux grandes phases de travaux sont à prévoir : **une phase pré-olympique pour l'accueil des épreuves et une phase post olympique pour l'accueil des Marseillais.**

- Février 2022 à fin 2023 – Travaux terrestres et maritimes du stade nautique
- Juillet 2022 à juin 2023 – Aménagement des réseaux pour la gestion des eaux pluviales
- Printemps 2022 à automne 2023 – Requalification de la voirie avec création d'un rond-point giratoire
- Juillet 2023 : Une grande partie de la Marina sera livrée pour l'épreuve test de voile, un an avant les Jeux Olympiques.
- Automne 2024 à printemps 2025 – Aménagement du stade Nautique du Roucas-Blanc et du centre municipal de voile en phase héritage pour les Marseillais.

2. L'héritage social et environnemental de la Marina

Les Jeux sont une opportunité unique pour rénover ce lieu emblématique qu'est le stade nautique du Roucas-Blanc.

Il se doit, bien entendu, d'être à la hauteur des exigences olympiques mais – à plus long terme – le stade nautique du Roucas-Blanc, ainsi rénové, constituera **un formidable outil pour le développement du nautisme accessible à toutes et tous à Marseille.**

Il favorisera l'accès à la mer des Marseillaises et des Marseillais dans le cadre de sport scolaire, de pratique de loisir ou de sport de haut niveau et également dans une perspective de découverte de notre environnement littoral.

Après la phase "Jeux Olympiques", la Marina entrera dans une phase "héritage", devenant une infrastructure durable du territoire.

Ainsi, le stade nautique du Roucas-Blanc sera dédié aux activités de voile et de nautisme, aux plages et au monde marin.

Il propose **des activités accessibles à tous** et allant de la découverte à l'enseignement, la pratique régulière ou le haut niveau.

Seront également développées **des activités autour de la connaissance et la protection du monde marin et plus largement de l'environnement.**

Le stade nautique du Roucas-Blanc permettra de :

- démocratiser la pratique de la voile pour les Marseillaises et les Marseillais ;
- diversifier les pratiques ;
- améliorer le confort et la sécurité des usagers ;
- mieux répartir l'offre toute l'année ;
- augmenter la capacité d'accueil du site ;
- accueillir des événements sportifs d'ampleur locale, nationale ou internationale.

Le nouvel équipement présentera des caractéristiques de nature à améliorer les usages, le confort et la sécurité pour tous les usagers, visiteurs, pratiquants ou personnels. Il permettra également l'extension des services proposés au public au quotidien ou lors d'événements sportifs ponctuels d'ampleur nationale ou internationale.

La Ville de Marseille disposera ainsi d'**un équipement nautique à la hauteur de ses ambitions sportives et environnementales.** Les pratiques possibles seront développées et diversifiées avec **un aménagement urbain et paysager** permettant **d'ouvrir le site en journée et de rendre aux Marseillais l'accès piétons au littoral.**

Sur le plan environnemental, le nouveau stade nautique, **beaucoup plus végétalisé**, renforcera la perméabilité des surfaces de l'anse du Roucas Blanc. **Plus de 131 arbres et végétaux** adaptés au climat méditerranéen seront plantés.

Christophe Mirmand, Préfet des Bouches-du-Rhône, « *Nous sommes réunis aujourd'hui, à la cérémonie de pose de la première de la base nautique de la Marina du Roucas blanc après un long processus de concertation et de conception qui a mobilisé toute notre énergie.*

Les choses avancent dans le bon sens et avec efficacité. Nous travaillons ensemble à la réussite de cette belle aventure olympique qui va nous conduire jusqu'en 2024. Nous allons faire de ces Jeux Olympiques à Marseille un grand événement sportif national et de fierté locale.

Cette nouvelle infrastructure est à la hauteur des ambitions sportives et environnementales des JO, en cohérence avec l'ensemble des politiques publiques que nous conduisons.

Nul doute que cette marina que nous construisons aujourd'hui sera à l'avenir un outil permettant notamment de prendre en compte le développement des pratiques sportives pour l'avenir de notre pays et permettra à tous de s'initier aux joies du nautisme.

Ce magnifique projet nous donne l'occasion de montrer notre engagement, notre unité, notre capacité à animer et à développer notre territoire, à le rendre plus attractif et à le faire rayonner d'une manière dont on peut être fier. »

Benoît Payan, Maire de Marseille : « Depuis 2020, la Ville de Marseille a mobilisé l'ensemble des acteurs pour améliorer les usages, optimiser les financements et revoir les aménagements de cette formidable marina olympique. Ce stade nautique unique sera un lieu ouvert à tous qui accueillera notamment les associations et le centre municipal de voile pour le plus grand plaisir des sportifs marseillais. Il est également essentiel pour notre ville de conserver sur ce site le Pôle France et l'ensemble des athlètes de haut niveau qui feront rayonner Marseille et rapporteront des médailles olympiques à la France.

En 2024, tous les yeux seront braqués sur la rade de Marseille, la plus belle du monde. Accueillir les épreuves de voile des Jeux Olympiques de Paris 2024 dans notre magnifique ville est une vitrine à la hauteur de la beauté et de la richesse de notre littoral.

Les Jeux Olympiques offriront à Marseille un héritage matériel, social et environnemental exceptionnel avec des infrastructures sportives et une marina olympique repensée et durable. Nous devons utiliser cet immense événement pour agir en faveur de la préservation de notre biodiversité exceptionnelle et développer sur notre territoire le sport pour tous et pour toutes. C'est l'ambition de Marseille : faire rayonner notre patrimoine naturel, participer à la réussite sociale et environnementale des Jeux Olympiques de Paris 2024 et offrir à terme des installations sportives modernisées à tous les Marseillais. »

Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France : « La préparation des Jeux Olympiques en région Sud doit être un accélérateur pour le développement et la structuration de la pratique sportive. La future Marina Olympique de Marseille sera indispensable à la bonne tenue des épreuves. La Région se mobilise à hauteur de 5 millions d'€ pour la construction des futurs bâtiments du Pôle France et des Pôles Espoirs. Nous souhaitons développer la pratique de la Voile auprès du plus grand nombre. C'est pourquoi, nous avons déployé un Plan Voile et Nautisme comprenant de grands axes stratégiques tels que l'excellence sportive et le développement de la filière nautique. La Région investira donc près de 50 millions d'€ pour la préparation des JO. Pour réussir l'héritage des Jeux Olympiques, nous souhaitons que ces installations puissent bénéficier au plus grand nombre après les épreuves, et notamment aux lycéens de notre région »

Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence : *« Notre mobilisation, notre engagement, notre travail, depuis l'attribution, en 2017, des épreuves de voile des Jeux Olympiques, font de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Département des Bouches-du-Rhône, les véritables architectes de cet événement sportif planétaire.*

La Métropole, aménageur et organisateur de la vie publique travaille, depuis 2020, au développement de la base nautique et des infrastructures nécessaires, dans tout le périmètre olympique. Nous poursuivons le renforcement de notre réseau de mobilité, notamment le développement des modes doux, pour faciliter les déplacements et nous avons entrepris un travail colossal sur la qualité des eaux de baignades...

Le Département, chef de file incontournable du territoire dans le domaine du sport, s'est aussi fortement engagé en tant que « collectivité hôte ».

Nous avons développé dans toute la Provence, avec l'aide des villes, des clubs et des comités sportifs, le label « Terre de Jeux » qui vise à célébrer et soutenir les valeurs des Jeux et du sport. Aujourd'hui, 79 communes sont labellisées sur tout le territoire. Ce qui fait des Bouches-du-Rhône, l'un des départements français les plus labellisés !

Je vous l'assure, nous veillerons avant tout à favoriser le quotidien des sportifs mais aussi celui de nos habitants ! »

Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : *« C'est une journée importante pour Paris 2024 à Marseille : la concrétisation de près de sept années de travail avec l'ensemble des acteurs impliqués avec cette pose de la première pierre de la Marina de Marseille. Avec les épreuves de voile au cœur de Marseille, les Jeux vont valoriser la ville et sa région aux yeux du monde entier et laisser un héritage fort. Les travaux de la Marina faciliteront l'accès à la mer et aux activités nautiques pour les Marseillaises et Marseillais, quel que soit leur niveau de pratique. »*

Nicolas Ferrand, Directeur général exécutif de la SOLIDEO (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques) : « Seul ouvrage extra-francilien du programme de la SOLIDEO, le projet de la Marina de Marseille contribue à faire des Jeux de Paris 2024 les Jeux de toute la France, puisque le temps des épreuves de voile tous les regards seront tournés vers Marseille. Et puis après, ce sont des équipements qui bénéficieront au territoire, à son attractivité et à ses habitants, en héritage. Nous sommes très heureux de la réalisation de ce projet, fidèle aux ambitions de la SOLIDEO, en matière d'environnement, notamment au travers de la labellisation Bâtiment Durable Méditerranéen, mais également en termes d'emploi et de développement territorial. »